

221C1830
FR0000033409-OP022-AS13-ES02

21 juillet 2021

Ouverture et calendrier de l'offre publique mixte simplifiée visant les actions de la société.

SOCIETE FONCIERE LYONNAISE

(Euronext Paris)

Le 20 juillet 2021, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique mixte simplifiée visant les actions de la société SOCIETE FONCIERE LYONNAISE, déposée par Morgan Stanley Europe SE et Morgan Stanley Bank AG¹, agissant pour le compte de la société anonyme de droit espagnol Inmobiliaria Colonial, SOCIMI, S.A. (ci-après « Colonial ») (cf. Décision & Information 221C1823 du 20 juillet 2021).

La note d'information de la société Colonial (visa n°21-340 du 20 juillet 2021) et la note en réponse de la société SOCIETE FONCIERE LYONNAISE (visa n°21-341 du 20 juillet 2021) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique mixte simplifiée sera ouverte **du 22 juillet au 25 août 2021 inclus**.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Seule Morgan Stanley Bank AG garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.